



Communiqué Pour diffusion immédiate

Dossier du bois d'œuvre Pour un programme de garanties de prêts

Trois-Rivières, le 28 février 2017 – Préoccupées par les mesures protectionnistes annoncées par le gouvernement des États-Unis dans le nouveau conflit sur le bois d'œuvre de résineux avec le Canada, la Fédération des Chambres de Commerce du Québec (FCCQ) et le Regroupement des Chambres de Commerce de la Mauricie (RCCM), interpellent les élus fédéraux pour l'implantation d'un programme de garanties de prêts destiné aux entreprises qui seront touchées par ce nouveau conflit commercial.

« Ce conflit, qui s'annonce long, met en péril la compétitivité de nombreuses entreprises, la pérennité de notre industrie forestière et le développement économique du Québec et de ses régions», ont déclaré Stéphane Forget, président-directeur général de la FCCQ et Karine Provencher, présidente du RCCM.

L'industrie américaine du bois d'œuvre a tout récemment entamé de nouvelles procédures judiciaires contre les producteurs canadiens en soutenant que ces derniers reçoivent des subventions publiques, allant à l'encontre des accords commerciaux, expliquent la FCCQ et le RCCM. Ainsi, des droits compensateurs et antidumping pourraient être imposés par le gouvernement américain durant la période de litige. Concrètement, les entreprises canadiennes exportatrices de bois d'œuvre de résineux pourraient devoir payer une taxe pour vendre leurs produits aux États-Unis. Comme ces derniers représentent de loin le principal marché d'exportation pour le bois d'œuvre de résineux québécois, la situation financière de nombreuses entreprises, qui devront absorber ce choc tarifaire, est menacée, soutiennent-ils. Il en va de même pour la situation économique du Québec.

La FCCQ et le RCCM rappellent que l'industrie forestière québécoise exporte annuellement pour près de 9 milliards \$, principalement aux États-Unis et contribue à des milliers d'emplois dans l'ensemble des régions de la province. Il est primordial, soulignent-ils, de soutenir cette industrie qui, en plus d'avoir un impact positif sur la balance commerciale du Québec, contribue à la création et au maintien d'emplois dans l'ensemble des régions. « L'industrie forestière génère des dizaines de milliers d'emplois en Mauricie », a pour sa part précisé Mme Provencher. « Pour la santé économique de la région, toutes les entreprises qui composent la Mauricie doivent compter sur une industrie forestière dynamique et compétitive.»

« Le RCCM souligne sa satisfaction tant qu'à la création du comité de travail fédéral/provincial afin de créer une structure décisionnelle solide et efficace. Le temps passe, il faut être prêt plus que jamais. Nous demandons aux élus fédéraux de tout mettre en œuvre pour aider nos entreprises forestières à gagner cette nouvelle bataille judiciaire pour permette aux entreprises de traverser le conflit sans trop de répercussions », ont conclu Stéphane Forget et Karine Provencher.

À propos du RCCM

Le Regroupement est un espace privilégié de concertation et de mobilisation pour la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, la Chambre de commerce de Mékinac, la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé, la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan, la Chambre de commerce et d'industrie du Haut-Saint-Maurice et la Jeune Chambre de la Mauricie. Il permet de porter, d'une voix commune, des dossiers de développement économique prioritaires pour la Mauricie. Le Regroupement représente 2 500 gens d'affaires de la région qui représentent près de 2 000 entreprises.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 200 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

SOURCES:

Karine Provencher

Présidente Regroupement des Chambres de commerce de la Mauricie 819 375-9628

Marie-Odile Pinet

Conseillère aux communications Fédération des chambres de commerce du Québec 514-844-9571, poste 3227

Cell.: 514-577-9426











